UNION DÉPARTEMENTALE 35 la cgt

RETRAITES

Travailler plus pour gagner moins : pour nous c'est non !

Emmanuel Macron a décidé de passer en force sa réforme des retraites contre l'avis de l'ensemble des organisations syndicales et d'une large majorité de français·es. Comme nous l'avons fait en 2020 où nous avons forcé le gouvernement à enterrer son projet de retraite à points, nous pouvons faire changer la donne par notre mobilisation. Notre pays n'a jamais été aussi riche, nous voulons mettre à l'ordre du jour la retraite à 60 ans avec 75 % du dernier salaire !

TOUTES ET TOUS PÉNALISÉ·ES

Avec la réforme du gouvernement, l'ensemble des salarié·es vont devoir travailler plus longtemps :

- l'âge d'ouverture des droits serait augmenté de trois mois chaque année à partir de la génération 1961. Il ne sera plus possible de partir avant 64 ans pour celles et ceux nés après 1968 ;
- il faudra un trimestre de cotisation de plus chaque année pour avoir une carrière complète. Les 43 annuités de cotisation s'appliqueront dès la génération 1963 ;
- les départs anticipés pour pénibilité, carrières longues ou régimes spéciaux seront reportés d'au moins deux ans.

TRAVAILLER PLUS POUR GAGNER MOINS

Cette réforme va encore faire chuter le niveau des pensions. À 60 ans, un·e actif·ve sur deux seulement est encore en activité, que ce soit à temps partiel ou à temps complet !

Avec la réforme, encore plus de salarié·es seront contraint·es de partir avec une carrière incomplète et après des années de précarité, notamment les femmes. La réforme va donc encore accentuer les inégalités entre les femmes et les hommes !

1 200 EUROS POUR LES PETITES PENSIONS, UNE AVANCÉE, VRAIMENT ?

La revalorisation du minimum retraite à 85 % du Smic (1 200 euros) est prévue par la loi depuis... 2003 ! Le gouvernement met donc enfin en œuvre une mesure déjà prévue, en oubliant de préciser que ce sera conditionné au fait d'avoir une carrière complète, sachant que le nombre d'annuités de cotisations va augmenter. Pour les 80 % des retraité·es qui ont une pension de moins de 1000 euros sans avoir de carrière complète, majoritairement des femmes, cette mesure ne changera rien !

Tou·tes ensemble le 19 janvier !

PÉNIBILITÉ ET RÉGIMES SPÉCIAUX, STOP À LA DÉSINTOX !

Depuis la mise en place du compte individuel de pénibilité, seul·es 11 000 salarié·es partent en départ anticipé chaque année alors que la pénibilité concerne 40 % des emplois. Pourquoi ? Parce qu'il manque 4 critères de pénibilité (charges lourdes…) et que les seuils d'exposition sont trop élevés. Les régimes spéciaux ont été mis en place pour compenser la pénibilité et les contraintes de certains métiers. Plutôt que d'aligner les droits des salarié·es vers le bas en supprimant les régimes spéciaux, il faut au contraire que l'ensemble des salarié·es exposé·es à de la pénibilité puissent partir plus tôt !

LE GOUVERNEMENT REFUSE DE DÉBATTRE DES PROPOSITIONS DE FINANCEMENT DES ORGANISATIONS SYNDICALES

Le gouvernement impose cette réforme violente et injuste pour résoudre un déficit qui s'élèverait à 12 milliards d'euros à horizon 2032… Pourtant, plusieurs leviers pourraient être actionnés pour financer la retraite à 60 ans et notamment :

- mobiliser les 157 milliards d'euros annuels d'aides publiques aux entreprises ;
- mettre à contributions les dividendes et les revenus financiers des entreprises. Pour rappel, en 2022, les actionnaires des entreprises du CAC 40 ont touché 80 milliards, un sommet jamais atteint !
- élargir l'assiette des cotisations et y intégrer les primes des fonctionnaires et l'intéressement et la participation ;
- mettre fin aux 28 % d'écart de salaire entre les femmes et les hommes, ce qui rapporterait 6 milliards par ans dans les caisses ;
- augmenter les cotisations d'un point, ce qui rapporterait près de 15 milliards d'euros.

TROP C'EST TROP !

Il s'agit de la 8ème réforme pour faire baisser nos droits à retraites depuis 1993. Résultat : pour la première fois depuis 1945, la pauvreté augmente chez les retraité·es et, avec la réforme, cette situation se dégraderait considérablement d'ici à 2050. Dans le même temps, les dividendes explosent (80 Mds pour les actionnaires du CAC40 en 2022) et les grandes entreprises payent toujours moins d'impôts et de cotisations sociales.

AUGMENTER LES SALAIRES, PAS L'ÂGE DE LA RETRAITE !

Augmenter les salaires, c'est davantage de cotisations sociales pour financer les retraites, c'est aussi se garantir de meilleurs droits à retraites. Pourtant, alors que l'inflation atteint des records, gouvernement et patronat refusent d'augmenter les salaires et consentent, au mieux, à des primes ponctuelles qui ne comptent pas pour le calcul de la retraite. Pour garantir la juste rémunération de notre travail et de nos qualifications, la CGT exige :

- l'indexation des salaires sur les prix et le rétablissement de l'échelle mobile des salaires ;
- l'augmentation du Smic à 2 000 euros brut.

En Ille-et-Vilaine, l'intersyndicale CGT, CFDT, FO, FSU, Solidaires, UNSA, CFTC, CFE-CGC, Union Pirate, FSE, MNL appelle à se mobiliser pour le retrait de cette réforme violente et injuste.

Partout, sur les lieux de travail, organisons des assemblées générales pour débattre et organiser la mobilisation. Rendez-vous pour la première journée d'action, de grève et de manifestation le 19 janvier !

MANIF À RENNES 19 JANVIER 11H - ESPL. CH. DE GAULLE

(autres localités : modalités à venir très prochainement)